

Retour sur l'achat du Django

Nous nous permettons de retranscrire ici, le message que notre ami et colistier, Christophe Caux a posté le 12 juillet 2023 sur sa page Facebook et que nous aussi avons partagé. Il ne s'agit pas pour nous, de toujours revenir sur cette décision, mais de vous informer au mieux, et plus particulièrement les personnes qui ne suivent pas les réseaux sociaux.

En lieu et place de cet achat, de l'investissement énorme qui sera nécessaire à la réalisation d'un projet d'épicerie solidaire dont la finalisation au cours de ce mandat est loin d'être garantie ! Il s'agit avant tout de vous alerter sur les priorités de Madame le Maire et de son équipe : cette somme aurait pu être affectée à la sécurité, à la jeunesse, aux associations, aux travaux, à la rénovation des bâtiments municipaux.....

« C'est le cœur brisé et des larmes plein les yeux que j'écris ce post.

Le Django est vendu. La mairie en est devenue propriétaire sans verser le moindre centime !*

C'est la procédure, la mairie a désormais 4 mois pour virer l'argent...

Ce message s'adresse à Madame la Maire, à ses adjointes, ses adjoints et aux membres de son groupe qui ont voté pour cette acquisition ou qui ont préféré se taire....

2 ans de procédure ! Un projet non ficelé et non présenté en conseil municipal, il y a de quoi alimenter des questions sur la pertinence de cet achat.

Encore une fois, je vous associe, mesdames et messieurs les membres du groupe majoritaire à cette décision pour laquelle je sais que vous n'étiez pas favorables mais vous avez préféré vous taire et de ce fait vous en êtes complice par peur de contredire ou de contrarier sûrement.

Comme le révèle la Voix du Nord, on connaît désormais fort bien le côté « autoritaire » de Madame le Maire.

Entendez-vous, aujourd'hui ma tristesse, celle de voir un bien familial depuis des générations bradé pour ne pas dire volé par votre décision.

Vous venez de préempter la maison où je suis né, où j'ai grandi, où les instituteurs de l'école des garçons venaient prendre un verre à la fin de leurs cours ; à ce même endroit où la directrice de l'école des filles demandait à mon père de fermer les vitrines au moment de Noël car les décorations (jouets, trains électriques) provoquaient des retards à l'école.

Savourez votre plaisir, souriez et riez. Vous n'avez rien compris aux fonctions que vous exercez.

Au lieu d'être juste, impartial et de penser au delà des rivalités personnelles vous tombez les deux pieds joints dans ces travers à la limite de la méchanceté gratuite et de la vengeance peut être ? ... c'est petit. Huit années de mandat ne vous auront décidément rien appris.

Dans votre for intérieur, bon nombre de vos élus sont convaincus qu'il ne fallait pas préempter car ce n'est pas un projet urgent mais surtout car la

ville a des CENTAINES DE MILLIERS D'EUROS D'IMPAYÉS !!

La différence entre nous est finalement assez simple. Jamais je ne me serai abaissé à de tels pratiques. J'ajoute que les personnes qui m'entourent au sein du groupe d'élus n'auraient jamais accepté non plus ; c'est peut-être là, la différence.

Vous n'aurez pas de haine de ma part, Madame le Maire, je vous laisse ce sentiment que vous maîtrisez à la perfection !

Pour ma part j'ai toujours fait passer Evin et les Evinoises en premier. Je continuerai donc à les servir du mieux que je peux avec mes camarades en dénonçant votre gestion de la ville.

Madame le Maire, votre ancien premier adjoint m'avait dit que la colère était mauvaise conseillère lorsqu'il s'agissait de répondre..... La tristesse doit l'être aussi.

Aujourd'hui, j'ai le cœur brisé, c'est ce que vous vouliez !

Bravo ! Vous avez ma maison, vous avez gagné ! »

* Depuis l'argent a été viré.



Nous avons appris par un article de la Voix du Nord du mois de juillet, qu'Evin Malmaison est la première ville du Pas de Calais en terme de cambriolages ! PREMIÈRE du département ! Lorsque nous avons évoqué ce sujet lors du conseil municipal de juin, Madame le Maire nous avait juste répondu ne pas avoir les mêmes chiffres.

Nous nous étonnons de voir que la sécurité n'est pas non plus une priorité pour le groupe majoritaire.

Alors que nous avons voté en juillet 2020 l'installation de caméras de vidéo-surveillance, ces dernières ne sont toujours pas installées.... Et que dire de celles existantes ? Fonctionnent-elles ?



Peut-être que certains Evinoises peuvent être lassés de cette « guéguerre » de tract ou d'intervention lors des différents conseils municipaux, mais il demeure une chose primordiale et essentielle pour nous : chacune de nos interventions, chacun de nos tracts, se veut le reflet exact de la vérité politique Evinoise et de vos revendications !

DÉCEMBRE 2023 - N° 11



Christophe Caux



Aurore Fernandez



Philippe Dorne



Clarisse Kaczmarek



Youssef Bouya



Mariane Vetu



Fouzia Tahar-Chaouch



Nous avons souligné lors de ce conseil municipal le malaise ressenti par les associations. Mais plus grave encore, le malaise et le mal-être deviennent général car nos enfants sont désormais touchés. Entre, les trop nombreuses remontées de dysfonctionnements de la garderie, de la cantine, c'est au tour des écoles de subir l'inaction et le désintérêt de l'équipe municipale. Des actions sont en cours de la part des représentants des parents d'élèves et bien entendu, les membres d'Agir apportent tout leur soutien et leur courage aux parents et aux associations.

... affaire à suivre...

Dans ce numéro :

| | |
|--------------------------|---|
| Le carré militaire | 2 |
| Le correspondant défense | 2 |
| Le projet de béguinage | 3 |
| Plainte de Mme le Maire | 3 |
| Retour sur le Django | 4 |

Agir ensemble pour l'avenir d'EVIN



@ agirensembleevin@gmail.com
f Agir Ensemble pour l'Avenir d'Evin

Chères Evinoises, Chers Evinoises,

Mercredi 06 décembre dernier, s'est déroulé le dernier conseil municipal de l'année.

Vous retrouverez au travers des différents articles présents dans ce tract certains points à l'ordre du jour de conseil municipal et d'autres informations qui se sont déroulées depuis le mois de juillet dernier.

Durant cette instance, le point numéro 6 portait sur l'élection d'un nouvel adjoint en remplacement de M. Albert LIEVAL, démissionnaire.

Sans surprise, c'est M. HAGE qui remplace au pied levé l'ancien adjoint aux travaux.

7 démissions en 6 mois et aucune remise en question de Madame le Maire sur sa gestion ? Aucune remise en question sur ces départs pour le moins « bruyants » !

Nous n'inventons rien : mais les motifs invoqués par les démissionnaires ne sont pas vertueux au regard de la gestion de Madame Petit : **autoritarisme, manque de confiance, absence de marges de manœuvre...**

D'autres élus nous avaient assuré de leur démission à la suite du départ du 1er adjoint, mais certains préfèrent rester...

Nous savons, par ces démissions que la gestion en interne ne fonctionne pas ou ne fonctionne plus !

Pour information, 3 nouvelles démissions dans la liste majoritaire provoqueraient une nouvelle élection municipale.

Alors oui ! Il y a le feu au sein du groupe majoritaire. Un groupe que peine à faire vivre Madame le Maire et qui est une répétition du dernier mandat alors qu'elle a elle-même constitué son équipe (cf

article de la voix du nord).

Un groupe majoritaire que nous avons plusieurs fois mis devant leur responsabilité !

Nous leur avons proposé de démissionner et de rendre la parole et le choix aux Evinoises, mais peine perdue....

Alors que gronde un mécontentement général, citoyen, associatif, jeunesse, gestion de personnel, Madame le Maire préfère faire la sourde oreille et se justifie la plupart du temps par une même réponse : « ce n'est pas la vérité.... » ou « nous ne sommes pas au courant ».

Désormais, un fossé de communication et de confiance s'est créé entre l'équipe majoritaire et la population.

De notre côté, nous continuerons toujours à porter vos questions, vos revendications devant le conseil municipal. Nous continuerons à travailler pour le bien-être de toutes les Evinoises et de tous les Evinoises.

Parce que le plus important pour nous : c'est VOUS !

Et enfin, pour finir sur une note plus optimiste et terminer sur l'esprit de Noël, nous vous souhaitons de passer du temps avec les gens que vous aimez.

Que ce Noël vous apporte joie et prospérité, que vos rêves se réalisent aussi incroyables soient-ils !

Avec toutes nos pensées.

Joyeuses fêtes de fin d'année !

L'équipe Agir

Des questions... sans réponse...

A l'approche de chaque conseil, nous vous invitons à nous transmettre vos questions afin que nous puissions les poser en fin de conseil municipal.

A chaque fois, nous

demandons à ce que l'intitulé des questions soit posé pour que tout le monde puisse apprécier la pertinence des réponses apportées... peine perdue. Les questions sont lues dans le désordre,

décousues et pire elles sont réécrites puisque rédigées par Madame la DGS. Les adjointes et adjoints n'ont pas leur mot à dire....



Une autre motion était à l'ordre du jour de ce conseil : remboursement de l'acompte « filet de sécurité ».

La commune a dû rembourser une somme de 38 281 € que l'Etat avait avancé pour parer à la crise COVID.

Madame le Maire explique qu'elle a tellement bien géré ses finances qu'elle doit rembourser cette avance ! C'est surtout que des factures n'ont pas été payées, que l'argent de cette aide, destinée en partie au personnel, n'a pas été utilisé !



Madame le Maire ne nous a pas donné d'explication sur la nouvelle démission. Nous notons au passage que le nouvel élu n'était pas présent pour cette réunion.... Ce qui nous interpelle, c'est qu'un autre adjoint, en l'occurrence **Monsieur Bertrand FAUQUEMBERGUE**, nous a confirmé à plusieurs reprises sa volonté de démissionner lui aussi après les élections sénatoriales du mois d'octobre..... Les élections sont passées et **Monsieur Bertrand FAUQUEMBERGUE** est resté.

Il faut dire que Madame le Maire lui a, entre temps, proposé le poste de conseiller communautaire, rémunération à l'appui !

Comme quoi.....



Le carré militaire

Certes, cela ne fait pas partie des points à l'ordre du jour du conseil municipal, mais il nous semble important de vous informer du suivi et de la considération que porte Madame le Maire et son équipe à notre cimetière municipal...



Il aura fallu un courrier du Président des anciens combattants et un article sur notre page Facebook pour que les lambeaux de drapeaux soient changés à temps pour la cérémonie du 11 novembre !

Nous ne parlons même pas de l'état déplorable des tombes... Aucune peinture ! Pas de cailloux ajoutés !!

C'est cela votre considération pour des personnes mortes pour notre patrie ? Et au-delà pour nos défunts ?



Un correspondant Défense.... Sur la défense....

CORRESPONDANT
DÉFENSE



là, occupé par M. Albert LIEVAL.

Madame le Maire nous explique que M. Serge RAGO a souhaité prendre cette délégation.

M. Philippe DORNE, Président des Anciens Combattants, membre des Gardes d'honneur de Lorette et ancien officier de gendarmerie, s'est aussi

positionné.

Au lieu de fédérer l'ensemble du conseil municipal, Madame le Maire a proposé aux membres présents de voter : M. Rago est élu avec 20 voix (oui, il a voté pour lui....) et M. DORNE avec 6 voix (il s'est abstenu).

Nous rappelons que la mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire et le patrimoine.

Informez les citoyens sur la politique de défense de la France.

Sensibiliser les jeunes générations à la défense.

Assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Ce sont des missions que M. DORNE aurait parfaitement assumées au regard de son parcours professionnel.

La définition de la démocratie pratiquée par Madame le Maire et sa majorité en ont décidé autrement....

Un 11 novembre sans dé...lyre !

Nous avons constaté l'absence de la Lyre Evinoise, lors de la cérémonie du 11 novembre.

Cette absence, bien expliquée et légitimée, par son Président, avait pour but de faire passer le message que la Municipalité ne montrait pas de reconnaissance aux associations et plus

particulièrement à la Lyre.

Une absence de Madame le Maire lors de plusieurs concerts, les freins à l'organisation de ces manifestations, le manque de disponibilité d'un camion de la commune pour le transport de matériel ont donc déclenché ce geste très symbolique.

A notre question, lors du

conseil, de savoir ce que Madame le Maire et son adjointe à la vie associative comptaient faire pour remédier à ce problème général, il nous a été répondu qu'une proposition de subvention a été faite à la Lyre...

Nous ne sommes pas convaincus que c'était la réponse attendue et appropriée !

Quand la mairie confond agence immobilière et service public !

La délibération 26, portait sur une autorisation d'expropriation en vue de la construction d'un béguinage (résidence seniors).

Après avoir racheté l'ancien garage rue Jaurès, le Django, Madame le Maire a jeté son dévolu sur un terrain enclavé entre l'école Meresse et la rue Jaurès.

Ce terrain enclavé est partie intégrante du projet de cette résidence seniors qui vise à la construction d'une bonne vingtaine de maisons.

Seul hic, les propriétaires ont déclaré qu'ils ne souhaitent pas céder à l'amiable : il y a donc lieu de poursuivre l'expropriation de ce terrain.

Madame le Maire nous explique que ce projet répond à un besoin réel et que la situation financière de la commune permet de le mettre dès maintenant à exécution. Prix du terrain : 68 500 €.

Quelle situation financière ? Quel coût pour ce projet ? A nos questions, la première magistrate nous annonce un montant à charge pour la commune de 130 000 € ! (hors frais d'avocats, frais de notaire, frais de raccordement assainissement, achat de l'ancien garage.....) On est loin, très très loin des 130 000 € annoncés.

Nous avons voté contre cette délibération à plusieurs titres : absence de communication sur ce projet, absence de montage financier.... Et surtout : avant de se lancer dans ce projet soit disant permis par la situation financière, il serait judicieux que Madame le Maire honore les factures restant à payer : les rues Lamendin et Jaurès, lancées avant la campagne électorale ne sont toujours pas payées (il reste plus d'un million d'euro à rembourser), la rénovation et la mise en conformité du Django (une somme de 300 000 € a été avancée), l'éclairage public, la liste est longue...

D'autres problèmes n'ont pas été abordés par Madame le Maire et son nouvel adjoint aux travaux comme : l'augmentation et la fluidité de la circulation rue Jaurès !

Madame le Maire porte plainte !

Notre collègue, Christophe Caux, a été entendu en septembre dernier par la police suite à la plainte que Madame le Maire a déposée en juin dernier.....

Une plainte constituée de 7 captures d'écran de nos posts Facebook (tous faits par un huissier..... aux frais du contribuable Evinois !!) et le motif de cette plainte : injures !!!

Où Madame le Maire a-t-elle lu un début d'injure sur l'un de nos posts ?

Mais nous connaissons la raison de cette action : c'est ce que l'on appelle

communément « la distraction du magicien » ;

Pendant que Madame le Maire s'offusque et s'insurge sur des propos qui n'ont jamais existé, elle n'a toujours pas répondu à nos véritables questions : pourquoi autant d'impayés ?

Pourquoi autant de lettres de relance ?

Pourquoi autant de lettres de résiliation ?

Des centaines de milliers d'euros d'impayés !!

Il aurait été tellement plus simple pour Madame le Maire de produire la preuve que nous mentionnons plutôt que de lancer une procédure judiciaire au frais des contribuables Evinois !

Que voulez-vous ?

La vérité est certainement un concept assez flou pour le groupe majoritaire !

Et ce n'est pas un mensonge de dire que de plus en plus d'Evinois ne se retrouvent pas dans cette gestion de la ville que Madame le Maire et ses élus proposent.



Une motion a été votée pour soutenir les villes et villages sinistrés suite aux inondations.... La ville d'Evin met en place Un numéro de téléphone (sic !)...

Avec un budget si bien tenu par Madame le Maire, on peut s'étonner qu'en lieu et place d'une motion, la ville aurait pu consentir une aide financière.....

La solidarité de Madame le Maire n'a pas de prix.....



Chut....

La nouvelle première adjointe a décidément du mal à concilier sa fonction de 1ère adjointe avec ses délégations.. Entre **des manifestations auxquelles nous ne sommes pas conviés et d'autres organisées en plein après-midi...**, voilà désormais qu'elle peine à organiser un marché de Noël et à le doter des mêmes installations que par le passé..

Pas de patinoire cette année ! La raison : le prix qui a augmenté (COVID, UKRAINE, etc...). **Des chalets qui doivent être loués.... 3000 € : 6 de loués pour 3 occupés...**

C'est vrai que les chalets Evinois ont disparu corps et âme.....

Question : Où sont-ils ?

